



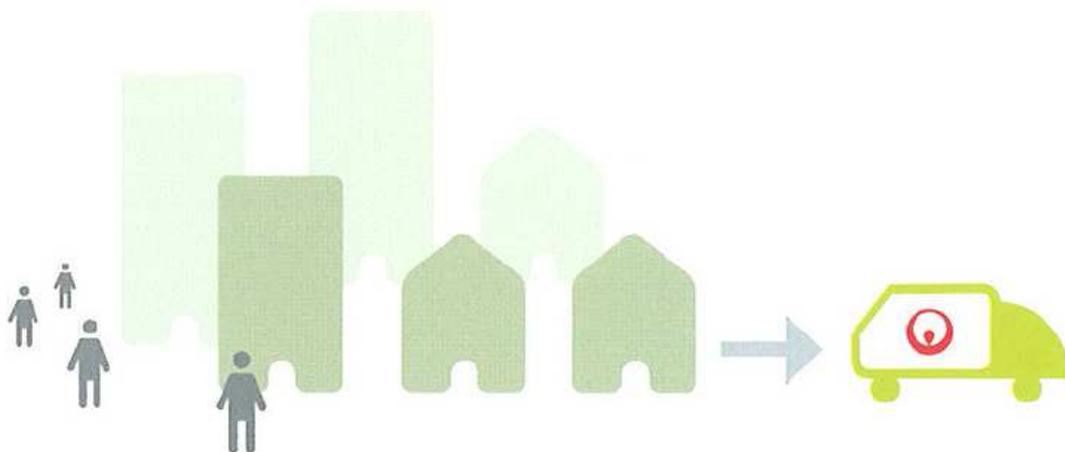
CRAE Ex-CC Loire Divatte BILAN 2018





Le bilan annuel d'exploitation a été réalisé par l'agence Veolia RVD - Nantes Services aux Collectivités pour :

- Respecter le cahier des charges du contrat,
- Être conforme à la circulaire du 21 octobre 1981 relative au service d'élimination des déchets des ménages,
- Vous permettre de préparer votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets selon les recommandations du décret n°2000-404 du 11 mai 2000,
- Vous proposer des pistes d'amélioration du service.



SOMMAIRE

I.	VOTRE AGENCE VEOLIA RVD	8
	A. UNE ORGANISATION A VOTRE SERVICE	8
	B. 2018, UNE ORGANISATION AGILE	9
II.	NOTRE CONTRAT	11
	A. COLLECTIVITE	11
	B. CONTRAT	12
	C. ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES.....	12
III.	COLLECTE PORTE A PORTE : BILAN DES PRESTATIONS.....	14
	A. RECAPITULATIF DES TONNAGES COLLECTES SUR 2018 :	14
	1 Les flux de déchets	14
	2 Ordures ménagères résiduelles.....	15
	3 Emballages Légers	17
	4 Qualité du service sur la collecte des EL.....	17
	B. BILAN FINANCIER – COUT DU SERVICE DE COLLECTE PAP	18
	1 Facturation	18
	2 Compte de résultat Porte à Porte	18
	3 Évolution du coût du service de collecte de 2015 à 2018.....	19
	4 Coût lié aux ordures ménagères résiduelles et aux EJM.....	19
	C. COLLECTE PAP : CONSTAT SUR LE DEMARRAGE DU NOUVEAU MARCHÉ ET PISTES D'AMÉLIORATION FUTURES.....	20
	1 Organisation	20
	2 Maîtrise, réductions des déchets – maximiser la valorisation	20
	3 Sécurité.....	20
IV.	COLLECTE APPORT VOLONTAIRE : BILAN DES PRESTATIONS.....	23
	A. RECAPITULATIF DES TONNAGES DES COLLECTES EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES EN 2018.....	23
	1 Les flux de déchets collectés en points d'apports volontaires (PAV)	23
	2 Verre.....	24
	3 Journaux Magazines	25
	4 Etude des Taux de remplissage.....	26
	B. COUT DU SERVICE.....	28
	1 Facturation	28
	2 Coût du service	29
	3 Compte de résultat Apport Volontaire.....	29
	C. COLLECTE DES POINTS APPORTS VOLONTAIRES : PLAN D'AMÉLIORATION 2019.....	30
	1 Optimisation des performances de tri du verre :	30
	2 Optimisation des performances de tri du papier :	31
	3 Sécurité.....	31
V.	LE DEVELOPPEMENT DURABLE	33
	A. L'AGENCE NANTES SERVICES AUX COLLECTIVITES FORTEMENT IMPLIQUEE POUR LA SECURITE	33
	B. LA SECURITE, CONCRETEMENT SUR VOTRE TERRITOIRE	33
	1 Résultats sécurité de votre territoire	33
	2 La Sécurité sur le terrain = Pré-Requis à la sécurité	33
	C. LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX.....	34
	1 Mieux recycler et valoriser les déchets pour contribuer aux engagements de la COP 21.....	34
	2 Emissions de CO2	34



AVANT PROPOS.

La réalisation de ce nouveau compte rendu annuel d'exploitation est logiquement l'occasion, de vous réaffirmer notre ambition de vous satisfaire tout en conciliant les exigences de qualité, d'économie et d'environnement.

Ainsi, fort de notre connaissance de votre territoire, nous avons pris un soin tout particulier tout au long de l'année 2018 à élaborer une prestation de service de collecte des déchets ménagers qui puisse être conforme à vos attentes et à vos objectifs et nous nous attachons dans ce CRAE 2018 à vous le restituer le plus fidèlement possible.

Ce bilan constitue une base de données du service rendu et s'appréhende aussi comme un outil de réflexion pour identifier les axes d'amélioration du service de gestion des déchets sur votre territoire pour les prochaines années.

Nous restons à votre disposition pour partager avec vous, à l'occasion d'une présentation orale, ce bilan, au cours du premier semestre 2019.

N'hésitez pas à nous solliciter, et très bonne lecture

Emmanuel BODINEAU
Directeur de Secteur



CHIFFRES CLES DU MARCHE

Chiffres Clés - CC Loire Divatte

COLLECTE PAP

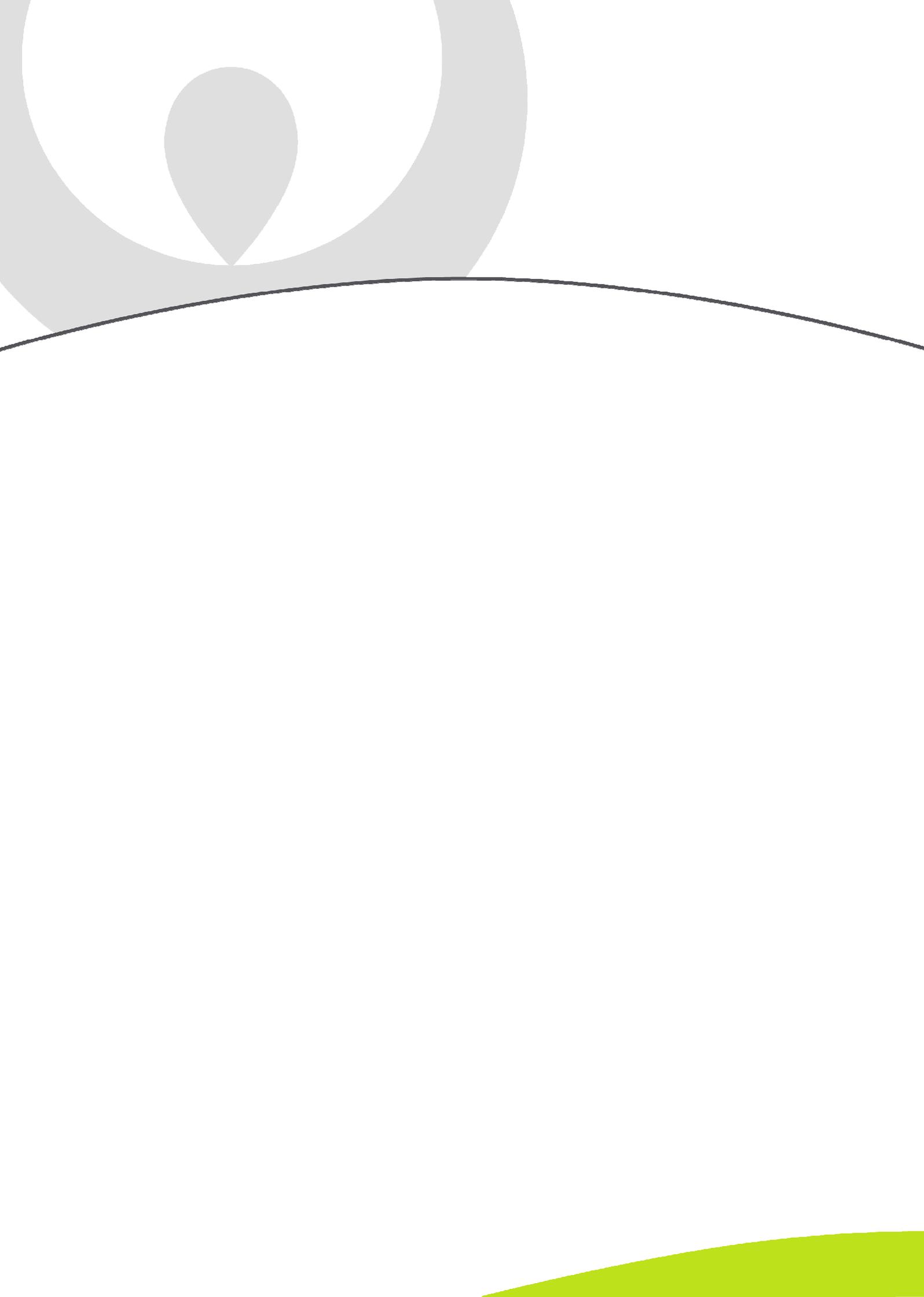
Tonnes Omr	3 511 t
Tonnes EL	522 t
Kilomètres réalisés	75 357 km
Consommation GO	51 243 L
ETP	4.33

COLLECTE APV

Tonnes EJM	325 t
Tonnes Verre	642 t
Tonnes EJM/colonne	6.92 t
Tonnes Verre/colonne	12.60 t
Volume colonnes EJM	188 m3
Volume colonnes Verre	204 m3
Hab/colonnes EJM	553
Hab/colonnes Verre	510
Kilomètres réalisés	9 318 km
Consommation GO	3 541 L
ETP	0.25

TOTAL ACTIVITES

		Kg/hab
Production totale OM	3 511.40 t	135 kg
Production totale EJM	847.50 t	33 kg
Production totale Verre	642.38 t	25 kg
Kilomètres réalisés	84 675 km	
Consommation GO	54 784 L	
ETP	4.59	

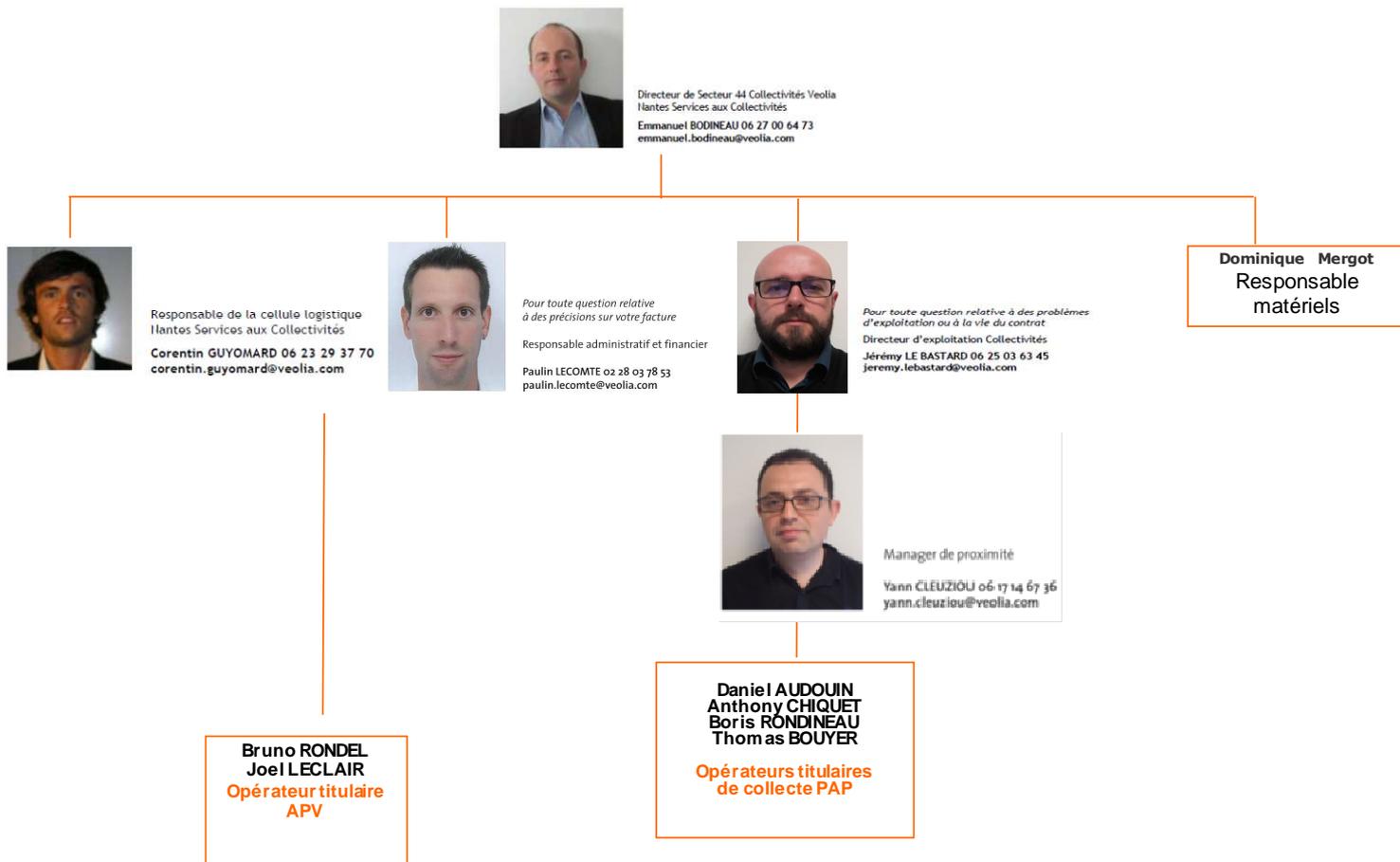




**VOTRE AGENCE
VEOLIA RVD**

I. VOTRE AGENCE VEOLIA RVD

A. UNE ORGANISATION A VOTRE SERVICE



Nous contacter :

📍 Agence de Nantes Service aux collectivités
ZI de la Loire – Chemin des Bourderies
BP 239
44815 St Herblain Cedex

☎ 02 28 03 78 39
📠 02 28 03 78 40

B. 2018, UNE ORGANISATION AGILE

Vous avez besoin d'interlocuteurs clairement identifiés, à même de répondre à vos demandes dans les meilleurs délais. Ils participent pour une grande part à la qualité de la prestation et à la sécurité des usagers et du personnel.

Sous la responsabilité d'Emmanuel Bodineau, Directeur du Secteur Nantes Collectivités notre organisation a comme objectifs de mieux répondre à vos attentes et améliorer son fonctionnement interne. Nous avons organisé notre Secteur autour de 2 axes forts : accroître notre présence sur le terrain pour renforcer la proximité avec vos équipes et améliorer la qualité du service afin de mieux satisfaire les usagers.

Vous disposerez ainsi d'un interlocuteur unique sur l'ensemble de votre territoire pour gagner en réactivité et en cohésion : Jérémy LE BASTARD, Directeur de l'Unité Opérationnelle

Il a pu s'appuyer en 2018, sur un manager de proximité, Yann CLEUZIOU votre interlocuteur technique privilégié. Il est dédié à la gestion de votre contrat tant sur la gestion des problématiques terrain que sur les propositions d'axes d'amélioration du service dont la mission est centrée autour du management des équipes opérationnelles et du suivi des prestations. Ce dernier est joignable en permanence durant la prestation.

Ludovic SICARD, chef d'équipe, a su également assurer le remplacement de Yann en son absence.

Cette stabilité opérationnelle permet ainsi :

- D'entretenir de la proximité avec les opérateurs : **du dialogue et une sensibilisation accrue à la sécurité, la qualité du service et la performance.**
- Une meilleure lisibilité pour vous : **gain en réactivité et suivi des dossiers.**

Chaque manager est responsable de son contrat, il est le garant de la sécurité, de la performance et de tous les résultats (opérationnels, économiques, social).



RAPPEL DU CONTRAT



II. NOTRE CONTRAT

A. COLLECTIVITE

La Communauté de Communes Loire Divatte a fusionné au 1^{er} janvier 2017 avec la Communauté de Communes de Vallet pour devenir la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

Ainsi cette nouvelle entité, présidée par M. Perrouin, possède les compétences de collecte, déchèterie, transport, tri et de traitement des déchets ménagers.

Néanmoins les termes du contrat de collecte qui lie l'ex CC Loire Divatte et Veolia subsiste.

Le service de gestion des déchets ménagers doit prendre en compte :

- Une fiabilité parfaite pour garantir le fonctionnement du système de facturation en redevance incitative
- Une rigueur dans le contrôle de la qualité du tri
- La prise en compte des spécificités de votre territoire : horaires d'entrée et sortie des écoles, commerçants,...
- Une augmentation significative de la population, avec la création de nouveaux lotissements



B. CONTRAT

Notre agence réalise, historiquement les prestations de collecte en Porte à porte, de collecte en APV des déchets issus de votre territoire.

- Début du contrat actuel : 01/01/2016
- Échéance : 31/12/2018
- Reconductions possibles : 2 x 1 an
- Mode de facturation : Mensuel
- Formule de révision : Annuellement

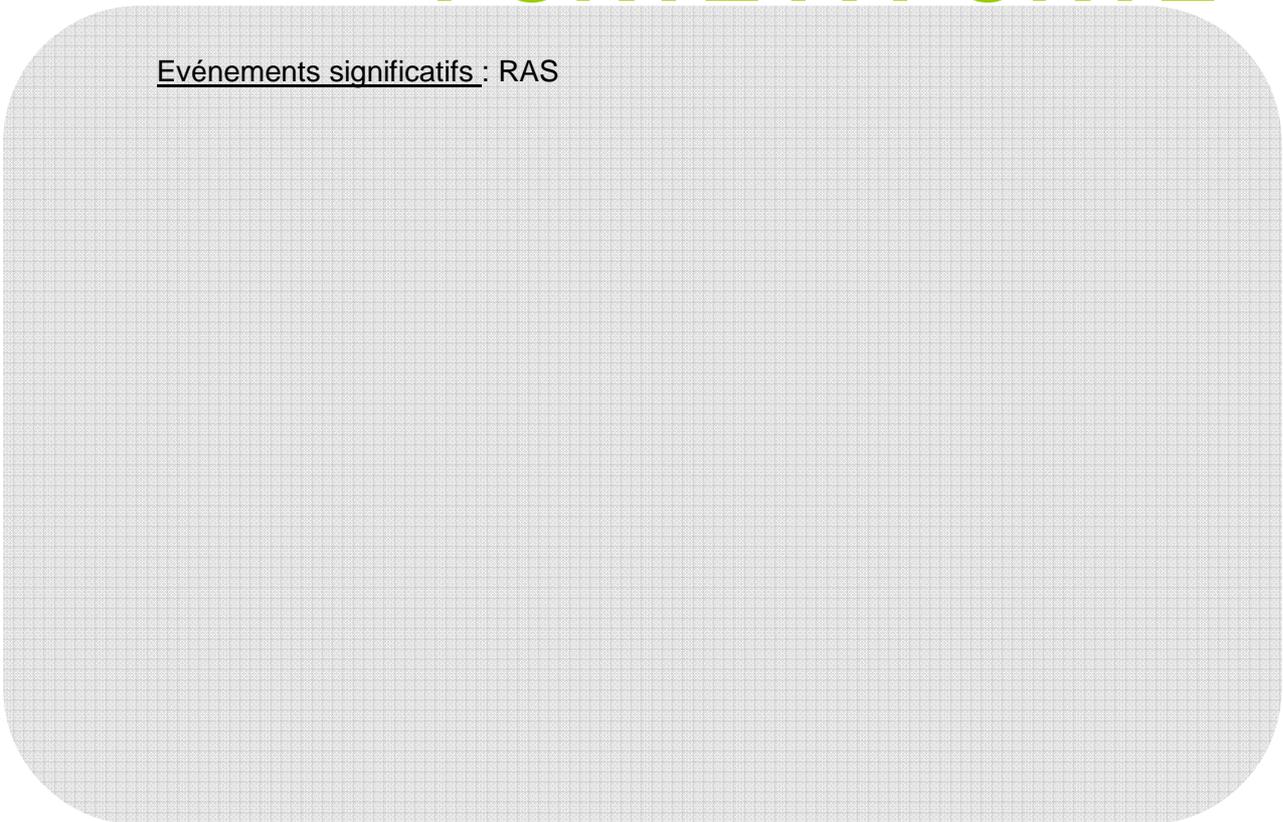
C. ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES

- Le contrat a pris fin au 31/12/2018.



COLLECTE PORTE A PORTE

Événements significatifs : RAS



III. COLLECTE PORTE A PORTE : BILAN DES PRESTATIONS

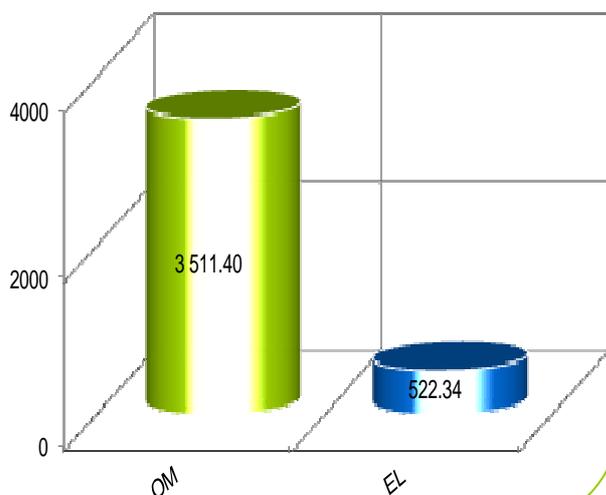
A. RECAPITULATIF DES TONNAGES COLLECTES SUR 2018 :

1 Les flux de déchets

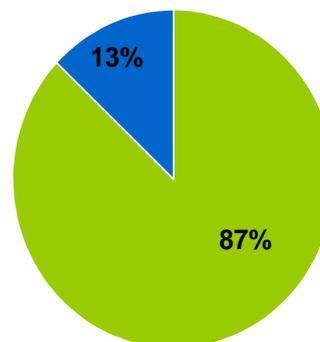
2 flux de déchets sont collectés en PàP sur votre collectivité :

- Ordures ménagères résiduelles
- Emballages légers et journaux magazines

Récapitulatif des tonnages collectés en 2018 (en tonnes)



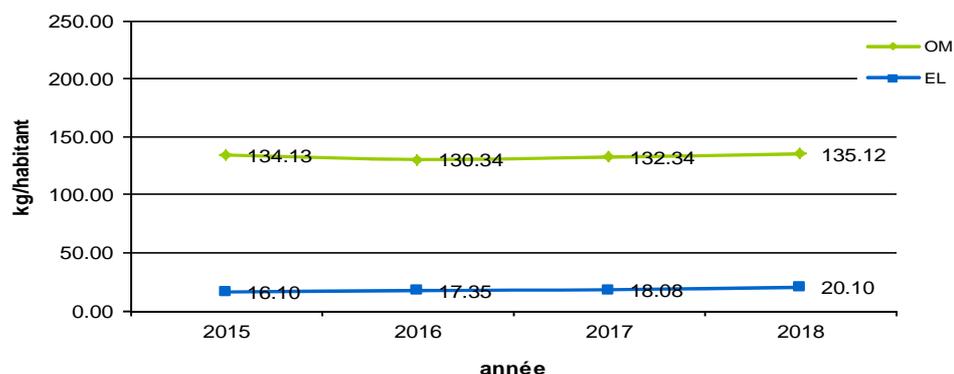
Répartition des déchets en pourcentages des tonnages



Le taux de recyclables collecté en PàP atteint 12%. La quantité d'OMR continu de progressée. Les EMR progressent également. Ces indicateurs sont à rapprocher de la croissance de la population sur le périmètre de la CCLD.

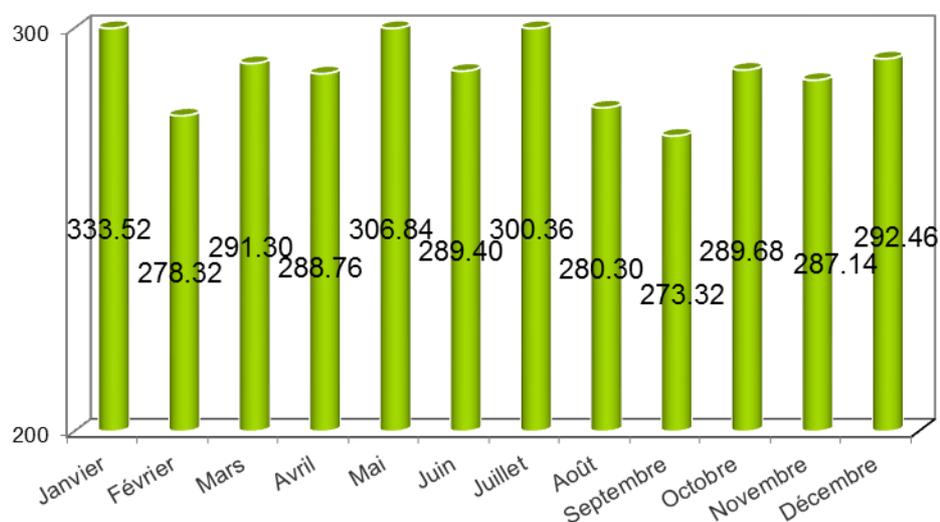
En effet la production de déchet ramenée à l'habitant indique une augmentation des quantités d'OMR (132,24 kg/an/hab en 2017 vs 135,12 kg/an/hab en 2018) et une progressions sur le flux recyclable (18,08 kg/an/hab en 2017 vs 20,10 kg/an/hab en 2018)

Evolution de la masse (en kg) par habitant des 2 flux de déchets entre 2015 et 2018



2 Ordures ménagères résiduelles

Tonnage mensuel d'ordures ménagères collectées en 2018 (en tonnes)



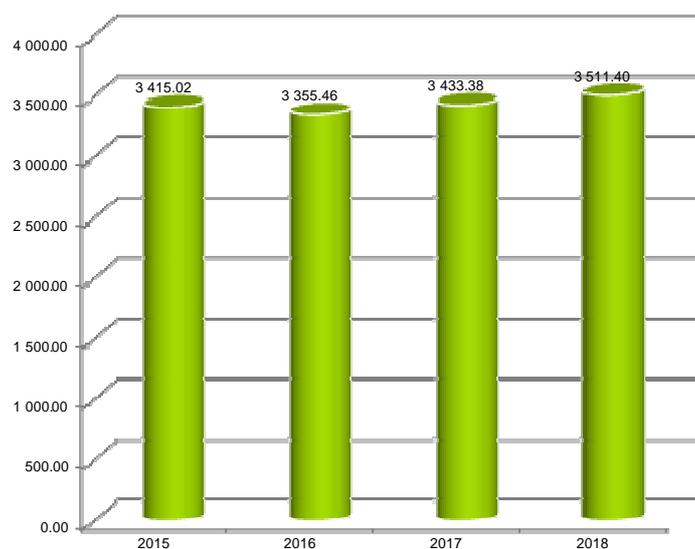
Nous n'observons pas d'effet de saisonnalité marqué, ce qui est conforme avec nos constatations terrains qui ne mettent en avant qu'une légère diminution de la charge de travail la première quinzaine d'août et une hausse significative uniquement pour les fêtes de fin d'année et sur la période mai-juin.

Tableau récapitulatif :

Tonnage d'ordures ménagères collectées
(en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Nombre d'habitants	25 460	25 744	25 944	25 988
Janvier	298.98	277.18	294.12	333.52
Février	252.22	272.64	260.20	278.32
Mars	294.52	301.50	288.06	291.30
Avril	287.66	265.56	271.06	288.76
Mai	270.68	289.92	300.46	306.84
Juin	296.40	295.54	275.12	289.40
Juillet	288.26	263.62	285.98	300.36
Août	244.58	268.92	285.46	280.30
Septembre	301.36	277.16	274.04	273.32
Octobre	278.80	271.10	302.80	289.68
Novembre	280.44	285.20	291.16	287.14
Décembre	321.12	287.12	304.92	292.46
Total	3 415.02	3 355.46	3 433.38	3 511.40
kg/hab/an	134.13	130.34	132.34	135.12

Comparatif des tonnages d'ordures ménagères
entre 2015 et 2018 (en tonnes)



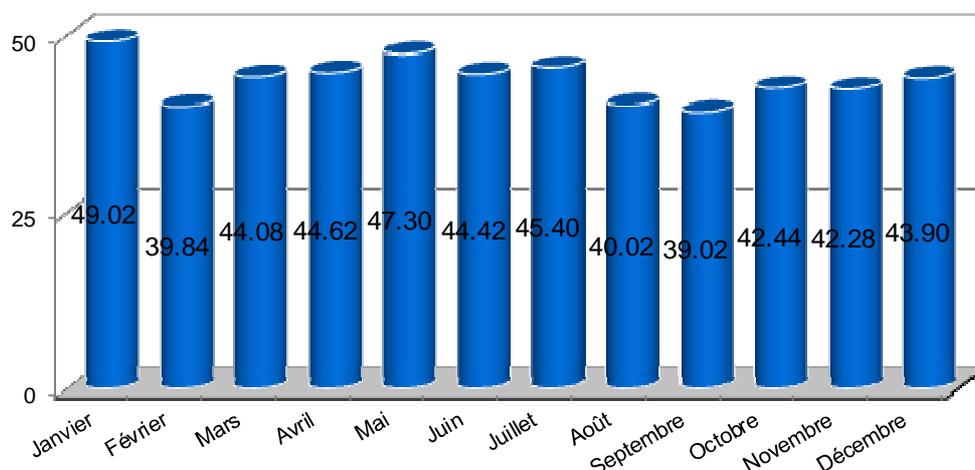
La production d'OMr a augmenté de 2.82% entre 2015 et 2018.

Sur la base de 25988 habitants, le ratio de collecte d'ordures ménagères en 2018 est de 135.12 kg/an/hab.

Le plan national déchets a fixé l'objectif de réduire de 7 % la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) produite par habitant entre 2010 et 2020.

3 Emballages Légers

Tonnage EL collecté en 2018 (en tonnes)



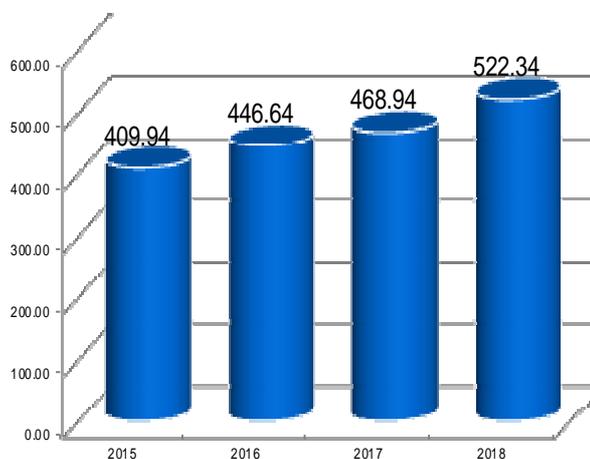
La courbe d'évolution des tonnages mensuels du flux emballage léger se superpose complètement avec la courbe de tendance du flux OMr

4 Qualité du service sur la collecte des EL

Tonnage EL collecté

	2015	2016	2017	2018
Janvier	37.02	34.74	39.08	49.02
Février	29.84	35.52	35.62	39.84
Mars	34.00	38.96	37.58	44.08
Avril	33.02	35.20	35.28	44.62
Mai	31.62	38.36	39.18	47.30
Juin	34.00	40.30	39.76	44.42
Juillet	35.88	35.44	40.66	45.40
Août	29.66	36.98	39.60	40.02
Septembre	37.30	39.16	36.90	39.02
Octobre	34.26	35.90	42.36	42.44
Novembre	33.94	39.10	41.24	42.28
Décembre	39.40	36.98	41.68	43.90
Total	409.94	446.64	468.94	522.34
kg/hab/an	16.10	17.35	18.08	20.10

Comparatif des tonnages d'EL entre 2015 et 2018 (en tonnes)



La production de déchets a augmenté de 27.42% entre 2015 et 2018.

Sur la base de 25988 habitants, le ratio de collecte des Emballages – Journaux – Magazines en 2018 est de 20.10 kg/an/hab.

B. BILAN FINANCIER – COUT DU SERVICE DE COLLECTE PAP

1 Facturation

▪ Les services de collecte

	FC - PART FORFAITAIRE	COLLECTE DES OMR ET DES EMBALLAGES	Total HT
Janvier	23 889.24 €	15 343.68 €	39 232.92 €
Février	23 889.24 €	12 761.40 €	36 650.64 €
Mars	23 889.24 €	13 452.09 €	37 341.33 €
Avril	23 889.24 €	13 371.87 €	37 261.11 €
Mai	23 889.24 €	14 204.56 €	38 093.80 €
Juin	23 889.24 €	13 389.52 €	37 278.76 €
Juillet	23 889.24 €	13 868.43 €	37 757.67 €
Août	23 889.24 €	12 848.04 €	36 737.28 €
Septembre	23 889.24 €	12 527.96 €	36 417.20 €
Octobre	23 889.24 €	13 321.33 €	37 210.57 €
Novembre	23 889.24 €	13 213.04 €	37 102.28 €
Décembre	23 889.24 €	13 491.40 €	37 380.64 €
Total HT 2018	286 670.88 €	161 793.32 €	448 464.20 €
2017	283 857.00 €	148 516.25 €	432 373.25 €
2016	284 226.60 €	145 236.58 €	429 463.18 €
2015	373 479.60 €	99 926.46 €	473 406.06 €

2 Compte de résultat Porte à Porte

	2018
CHIFFRE D'AFFAIRE	448 464
PRODUIT D'EXPLOITATION	445 325
Personnel de production	-188 290
Personnel autre maîtrise encadrement	-24 050
Consommations	-50 022
Frais d'entretien et de maintenance	-72 377
Amortissements	-34 021
Taxe Professionnelle et Organic	-10 232
SOUS-TOTAL CHARGES EXPLOITATION	-378 992
MARGE BRUTE	66 333
TOTAL FRAIS COMMERCIAUX ET GENERAUX	-49 622
VRESOP - RESULTAT OPERATIONNEL	16 711

% RESOP/chiffre d'affaire **3.73%**

En 2018, le chiffre d'affaire est en légère progression par rapport à 2017.

Les charges principales restent les frais de personnels de production, les consommations de gasoil et les frais de maintenance.

Au global, le bénéfice de la prestation de collecte porte à porte est de 3.73%.

3 Évolution du coût du service de collecte de 2015 à 2018

Evolution du coût total des services PàP de 2015 à 2018



Les coûts du service PàP entre 2015 et 2018 ont diminué de 5% environ.

4 Coût lié aux ordures ménagères résiduelles et aux EJM

COLLECTE OM ET EL	ratios clés du service en 2018	Total
consistance du service	1 passages/foyers/s	52 passages/ foyers/an
production de déchets	2.60 kg/hab/semaine 135.12 kg/hab/an	3 511 tonnes/an
coût du service	0.33 €/hab/semaine 17.26 €/hab/an	448 464.20 € k€/an

Le coût du service en 2016 est de **0.33 €/hab/semaine** et de **17.26 €/hab/an**.

Pour rappel il était de **0.36 €/hab/semaine** soit **18.59 €/hab/an** en 2015. Soit une baisse de presque **2€/hab/an**.

Sur l'année 2018, le service de collecte des ordures ménagères résiduelles a effectué **52 passages effectifs collectant 3511.4 tonnes**.

C. COLLECTE PAP : CONSTAT SUR LE DEMARRAGE DU NOUVEAU MARCHÉ ET PISTES D'AMÉLIORATION FUTURES

1 Organisation

La mise en œuvre de notre base logistique au cœur de votre territoire a permis de gagner en proximité d'intervention.

Cette implantation plus pertinente géographiquement a permis de faire bénéficier à la CCLD d'optimisation de temps et de km.

Nous avons pu voir ensemble que dans le cadre de la fusion avec l'ex- CC Vallet des leviers supplémentaires existent.

2 Maitrise, réductions des déchets – maximiser la valorisation

La réduction des déchets à la source doit rester une des pistes à privilégier.

Il semble opportun de reprendre des actions de communication afin notamment de travailler sur la prévention et la réduction des déchets à la source.

La mise en place d'outil comme le CAD permet aussi une meilleure prévention et valorisation des déchets ménagers.

La réalisation de caractérisation sur le flux ordures ménagères pourrait permettre de mesurer les efforts de tri qu'il reste encore à fournir. En effet une analyse précise, ciblée en fonction des secteurs géographiques, habitats, types de producteurs, permettrait de mieux connaître la typologie du flux ordures ménagères. Les actions de communications auprès des administrés s'appuieraient sur cette étude pour améliorer les performances de tri.

3 Sécurité

L'année 2018 s'est déroulée dans la continuité logique de notre réorganisation initiée en 2013. Le positionnement de Yann Cleuziou comme manager de proximité sur le territoire de Loire Divatte, aidé de Ludovic Sicard au poste de chef d'équipe, vous permettent d'avoir des interlocuteurs privilégiés et réactifs.

Nous avons capitalisé sur notre expérience, et renforcé notre présence terrain, notamment en visant à l'amélioration des conditions de sécurité des collectes.

Cela a donné lieu à :

- La **réalisation de causeries** sécurité pour **nos conducteurs et équipiers de collecte**,
- Le maintien de contrôle sécurité sur le terrain
- **L'établissement et le suivi d'un plan d'action sécurité** par le Manager de Proximité, visant à mettre en évidence des situations potentiellement à risque, devant faire l'objet d'un traitement en interne, ou conjointement avec le service déchet de l'ex - CCLD lorsque cela est nécessaire.

Les axes d'amélioration 2018 porte comme par le passée sur les fondamentaux :

1- sur la prise en compte des problématiques courantes et par la résolution des « points noirs ». En effet les circuits de collecte évoluent en permanence. Une vigilance continue doit être assurée afin que les prestations s'exécutent en totale conformité avec les fondamentaux de la sécurité (pas de collecte bi latérale, pas de marche arrière etc...). Nos responsabilités étant partagées sur de tels sujets nous pourrons être amené à solliciter vos services en cas de besoins.

2- Egalement sur des problématiques identifiées comme pouvant avoir des conséquences à moyen ou long termes sur l'état de santé de nos opérateurs :

- **L'augmentation des bacs lourds, liée au mode de facturation en RI ;**
- **La bonne application des consignes de gestes et postures.**

Ces points là nous amène à constater de plus en plus de problèmes physiques récurrents chez certains de nos opérateurs (maux de dos, épaules, poignets entre autres). Cela peut générer des cas d'inaptitudes partielles au poste de travail, fixant pour nous des contraintes de planifications, et des doutes sur la pérennité de certains emplois.



COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Evénements significatifs :

- L'année 2018 est dans la continuité de 2017, il n'y a pas eu d'éléments significatifs
- 

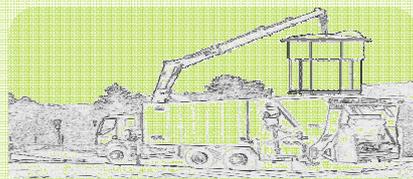
IV. COLLECTE APPORT VOLONTAIRE : BILAN DES PRESTATIONS

A. RECAPITULATIF DES TONNAGES DES COLLECTES EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES EN 2018

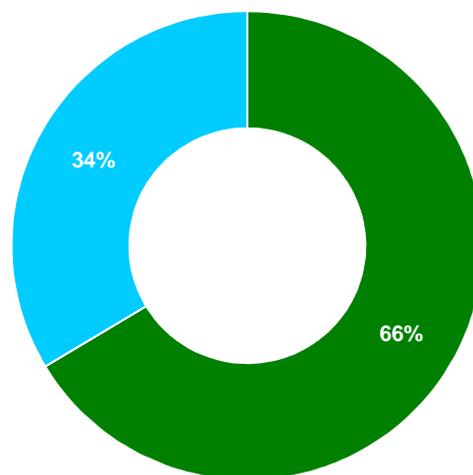
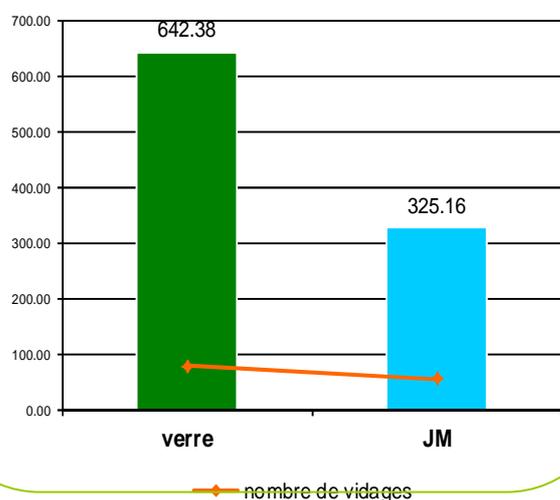
1 Les flux de déchets collectés en points d'apports volontaires (PAV)

2 flux de déchets sont recueillis en PAV :

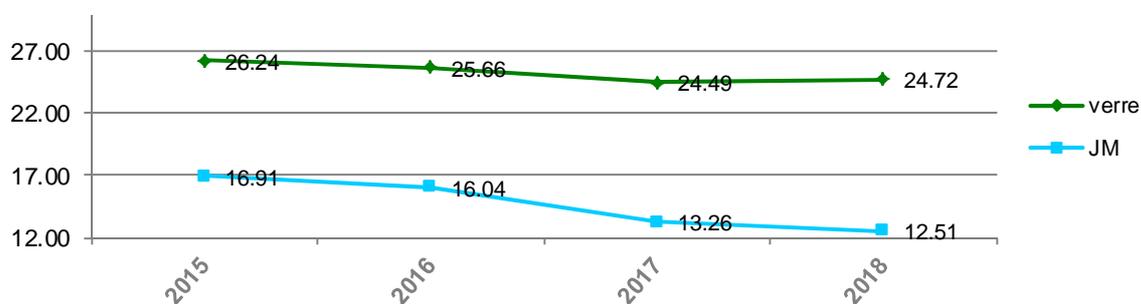
- Verre : 52 PAV
- JM : 54 PAV



Récapitulatif des tonnages collectés et du nombre de vidages en 2018

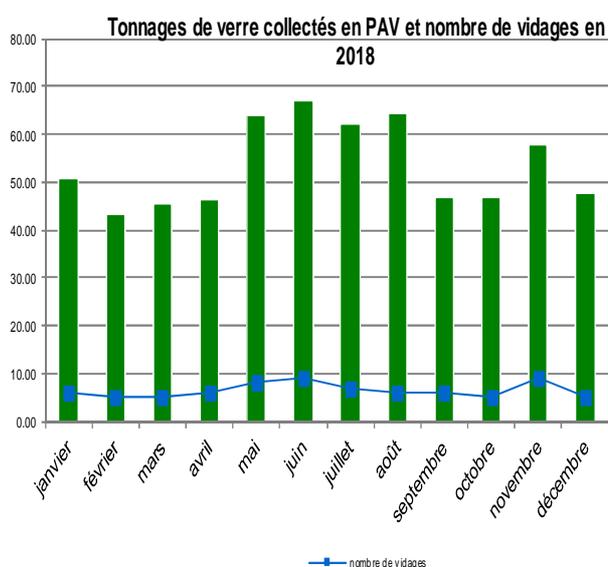
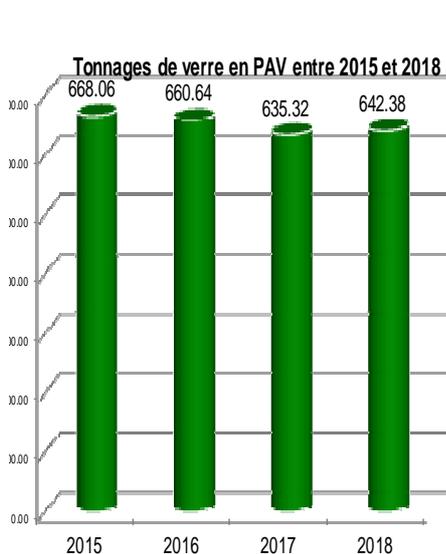


Evolution de la masse (en kg) par habitant des 2 flux de déchets entre 2015 et 2018



2 Verre

	tonnages de verre collectés (en tonnes)				nombre de vidages			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
janvier	66.02	69.84	49.38	50.74	7	7	5	6
février	30.60	50.08	44.62	43.30	4	4	5	5
mars	65.54	45.20	52.66	45.60	7	5	5	5
avril	56.70	58.06	48.38	46.38	5	6	5	6
mai	47.24	45.36	54.72	63.78	4	5	4	8
juin	69.48	54.00	66.26	66.92	6	4	7	9
juillet	79.62	71.30	55.78	61.98	8	6	5	7
août	58.44	53.46	47.26	64.44	6	5	4	6
septembre	46.62	61.88	59.58	46.70	4	6	6	6
octobre	54.94	47.72	48.20	46.82	5	6	4	5
novembre	44.40	45.56	56.50	57.88	4	5	7	9
décembre	48.46	58.18	51.98	47.84	4	5	5	5
Total	668.06	660.64	635.32	642.38	64	64	62	77
kg/an/hab	26.24	25.66	24.49	24.72				



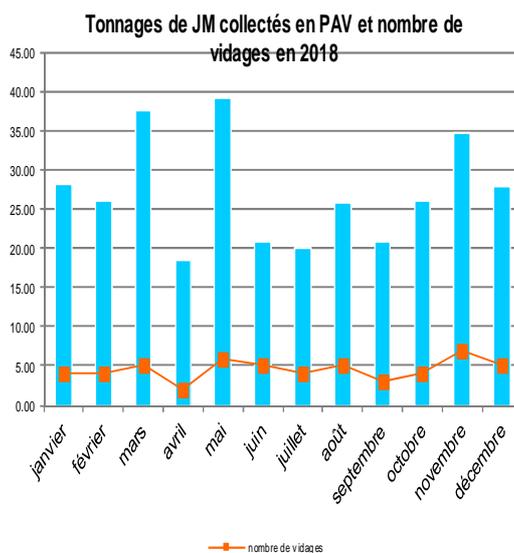
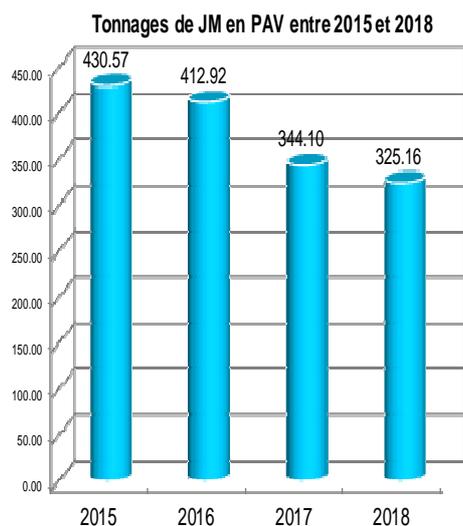
Les chiffres 2018: **642.38 tonnes** de verre, **77 vidages**

Les apports de verre en points d'apport volontaire ont diminués de -3.84% entre 2015 et 2018.

En 2018, sur la base de 25988 habitants, le ratio de verre en PAV est de **24.72 kg/an/hab.**

3 Journaux Magazines

	tonnages de JM collectés (en tonnes)				nombre de vidages			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
janvier	43.78	45.98	27.62	28.10	6	6	4	4
février	25.32	35.26	25.78	25.94	3	4	4	4
mars	43.52	34.16	34.32	37.60	5	6	5	5
avril	45.98	39.18	23.70	18.48	6	5	4	2
mai	24.52	30.42	29.78	39.14	3	4	4	6
juin	38.55	27.96	30.94	20.88	5	4	5	5
juillet	38.32	38.08	24.24	20.04	5	5	4	4
août	29.22	23.76	27.12	25.78	4	5	4	5
septembre	26.88	36.00	31.68	20.68	4	6	6	3
octobre	44.36	29.64	24.84	26.04	5	4	3	4
novembre	34.20	31.10	32.56	34.60	4	4	4	7
décembre	35.92	41.38	31.52	27.88	4	5	3	5
Total	430.57	412.92	344.10	325.16	54	58	50	54
kg/an/hab	16.91	16.04	13.26	12.51				



Les chiffres 2018 : 325.16 tonnes de Journaux-Magazines.

Les apports de Journaux-Magazines en Points d'Apport Volontaire a diminué de -24.48% entre 2015 et 2018.

En 2018, sur la base de 25988 habitants, le ratio de JM en PAV est de 12.51 kg/an/hab.

Cette baisse s'explique par différents facteurs: Changement des habitudes de consommation (stop pub, utilisation du numérique...)

4 Etude des Taux de remplissage

VERRE	Lieux	Taux %
Le Landreau	La Gauterie (Stade)	83
	La Renouère (entre la guitière et la Renouère)	75
	Bellevue	88
	Rue de la loire (derriere salle municipale)	66
	Bas Briacé - Rue du Paradis	61
	Rue st vincent	75
La Chapelle Basse Mer	Le Chapitre / Local Jeune	51
	Place de la pierre percée/Rte de la Chapelle	88
	La Communauté	50
	La Bonne Vierge	31
	La Croix Curé/Rte des Rollées	92
	St Simon	67
	La Croix du Chardonneau	50
	ZI l'étang de la noue	46
	La Sensive	41
	Rue Maurice Ravel	63
Salle des Fêtes la chapelaine	71	
St Julien de Concelles	Bout des Ponts de Thouaré	33
	Rte de la Croix Labert (la rochelle)	79
	Rue Letourneux / LIDL	47
	Boire Courant	78
	Embreil/Vallée Blain	75
	Caherault	75
	Rue de la Basse Rivière	73
	La Bassetterie/rue du soleil levant	75
	Camping	75
	Charere	52
	Maudoux	50
	La Quintaine 02.40.54.19.24ou(13.86)	33
Le Loroux Bottereau	La Guilbauderie	63
	Ld Pochaud/Rue du Paradis	30
	Intermarché (Parking)	31
	CD 104 Rue Moulin Bel air	64
	College notre dame/rue des colibris	68
	Angle de la rue St Vincent/rue du Fresne	58
	Rue Louis Lumière/GAMM VERT	63
	Palais des Congrès	57
	Pont de l'Ouen	50
La Patis Malaise D307	68	
Barbechat	L'Espérance	50
	Le Bois-Jahan	64
	Salle du Bois Guillet/Rue des petites noues	70
La Remaudière	La Minaudière	63
	Parking de la mairie	70
	Moyenne	61

JM	Lieux	Taux %
Le Landreau	La Gauterie (Stade)	46
	La Renouère (entre la guitière et la Renouère)	54
	Bellevue	58
	Rue de la loire (derriere salle municipale)	63
	Bas Briacé - Rue du Paradis	75
	Rue st vincent	50
La Chapelle Basse Mer	Le Chapitre / Local Jeune	78
	Place de la pierre percée/Rte de la Chapelle	50
	La Communauté	39
	La Bonne Vierge	58
	La Croix Curé/Rte des Rollées	83
	St Simon	40
	La Croix du Chardonneau	78
	ZI l'étang de la noue	29
	La Sensitive	80
Rue Maurice Ravel	41	
St Julien de Concelles	Bout des Ponts de Thouaré	43
	Rte de la Croix Labert (la rochelle)	50
	Rue Letourneux / LIDL	71
	Boire Courant	66
	Embreil/Vallée Blain	50
	Caherault	66
	Rue de la Basse Rivière	82
	La Bassetterie/rue du soleil levant	48
	Camping	80
	Charere	63
	Maudoux	50
Le Loroux Bottereau	La Guilbauderie	45
	Ld Pochaude/Rue du Paradis	31
	Intermarché (Parking)	42
	CD 104 Rue Moulin Bel air	45
	College notre dame/rue des colibris	66
	Angle de la rue St Vincent/rue du Fresne	61
	Rue Louis Lumière/GAMM VERT	60
	Palais des Congrès	39
	La Patis Malaise D307	79
	Rue de l'Artisanat (Peugeot) BAC BRULE	100
Barbechat	L'Espérance	56
	Le Bois-Jahan	42
	Salle du Bois Guillet/Rue des petites noues	52
La Remaudière	La Minaudière	75
	Parking de la mairie	57
	Moyenne	58

B. COUT DU SERVICE

1 Facturation

	verre	JM	Collecte APV - Forfait	Remplaceme nt de la colonne verre	Total HT
Janvier	1 061.99 €	648.83 €	1 095.87 €		2 806.69 €
Février	906.27 €	598.95 €	1 095.87 €		2 601.09 €
Mars	954.41 €	868.18 €	1 095.87 €		2 918.46 €
Avril	970.73 €	426.70 €	1 095.87 €	100.00 €	2 593.30 €
Mai	1 334.92 €	903.74 €	1 095.87 €		3 334.53 €
Juin	1 400.64 €	482.12 €	1 095.87 €		2 978.63 €
Juillet	1 297.24 €	462.72 €	1 095.87 €		2 855.83 €
Août	1 348.73 €	595.26 €	1 095.87 €	200.00 €	3 239.86 €
Septembre	977.43 €	477.50 €	1 095.87 €		2 550.80 €
Octobre	979.94 €	601.26 €	1 095.87 €		2 677.07 €
Novembre	1 211.43 €	798.91 €	1 095.87 €		3 106.21 €
Décembre	1 001.29 €	643.75 €	1 095.87 €		2 740.91 €
2018	13 445.02 €	7 507.92 €	13 150.44 €	300.00 €	34 403.38 €
2017	12 922.41 €	7 721.60 €	13 009.68 €		33 653.69 €
2016	13 569.54 €	9 356.77 €	13 029.24 €		35 955.55 €
2010	12 117.94 €	7 129.59 €	18 265.68 €		37 513.22 €

Total HT

2 Coût du service

	Verre	EJM	Forfait	Remplacement	Total
côût annuel en K€	13 445.02	7 507.92	13 150.44	300.00	34 403.38

RATIOS CLES DU SERVICE EN 2018

	Verre	EJM	Total
Consistance du service (vidages /semaine)	1.48	1.04	2.52
apport de déchets en PAV (kg/hab/an)	24.72	12.51	37.23
Coût du service (€/hab/an)	0.52	0.29	0.81

(sur la base d'une population desservie de 25 988 habitants)

3 Compte de résultat Apport Volontaire

	2018
CHIFFRE D'AFFAIRE	34 403
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	33 425
Personnel de production	-13 306
Personnel autre maîtrise encadrement	-4 420
Consommations	-4 095
Frais d'entretien et de maintenance	-8 120
Amortissements	-3 214
Taxe Professionnelle et Organic	1 435
SOUS-TOTAL CHARGES EXPLOITATION	-31 720
MARGE BRUTE	1 705
TOTAL FRAIS COMMERCIAUX ET GENERAUX	-1 976
VRESOP - RESULTAT OPERATIONNEL	-271

% RESOP/chiffre d'affaire **-0.79%**

En 2018, le chiffre d'affaire est légèrement en hausse. Les charges principales sont les frais de personnels de production, les consommations de gasoil et les frais de maintenance.

Au global, le résultat est déficitaire de 0.79% du chiffre d'affaire pour la collecte apport volontaire.

C. COLLECTE DES POINTS APPORTS VOLONTAIRES : PLAN D'AMELIORATION 2019

1 Optimisation des performances de tri du verre :

- ⇒ Nous l'avons déjà évoqué les années passées, les études (Eco Emballage) montrent que des emballages en verre sont encore présents dans les ordures ménagères résiduelles. La première action que nous pouvons vous conseiller est de réaliser une caractérisation de votre flux ordures ménagères, afin de savoir où se situe réellement vos leviers d'optimisation et afin de pouvoir ensuite élaborer un plan d'actions.

Vous pourrez mesurer ainsi les derniers efforts qu'ils restent à réaliser pour gagner les 5 à 10kg/an/hab de verre non recyclé encore présent avec les OMR.

- ⇒ Une fois ces données consolidées une réflexion peut être menée sur **l'implantation** des colonnes apport volontaire verre :

Les préconisations générales pour l'implantation des colonnes à verre sont de 1 pour 300/400 habitants, en fonction des zones rurales semi rurales.

Aussi le constat statistique est le suivant :

- Globalement le nombre de points d'apport volontaire semble cohérent par rapport à la densité de population.
- Les taux de remplissage moyen semblent également le confirmer.
- Néanmoins au Loroux Bottereau et la Remaudière, les ratios de production sont inférieurs au reste du territoire. Une campagne de sensibilisation serait pertinente.

2 Optimisation des performances de tri du papier :

- Concernant le flux papier, la situation actuelle, à savoir les baisses de tonnages nécessite des ajustements de fréquence de collecte. Il n'y a pas de réelle réflexion à mener à court terme de votre part sur la disposition de vos bacs sur le territoire
- A long terme, si la baisse perdure, il conviendra de modifier les emplacements des bacs.
- Pour les JM, les communes de Barbechat et Le Loroux Bottereau sont en dessous des ratios de production des autres communes du territoire. Il serait intéressant d'analyser les flux OMR et EL afin de constater ou non la présence de JM.

3 Sécurité

Il n'y a pas actuellement de points noirs récurrents sur votre territoire, néanmoins nous nous fixons ainsi une démarche d'amélioration continue pour remonter les évolutions qui pourraient intervenir.

- stationnements récurrents, empêchant la collecte et obligeant à une manœuvre de dégagement ;
- collecte à gauche de certaines colonnes.

Par ailleurs, de nombreux bacs Verre ont les fonds qui sont détériorés par l'usure et qu'il conviendrait de changer au cours de l'année 2019 :

- St Julien de Concelles
Charere
Le bout des ponts

Nous nous efforçons, de vous remonter les informations au sujet de l'usure des bacs car il s'agit du premier élément de sécurité pour les usagers et nos salariés.



**Votre agence
Veolia RVD
au cœur du
Développement Durable**

V. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

A. L'AGENCE NANTES SERVICES AUX COLLECTIVITES FORTEMENT IMPLIQUEE POUR LA SECURITE

En 2018, le taux de fréquence (TF1), égal à 7.19 est très satisfaisant et récompense la politique sécurité ambitieuse menée depuis de nombreuses années.

A titre de comparaison, le taux de fréquence de l'ensemble des entreprises du déchet (*source SNAD, Baromètre prospectif des métiers de l'activité du déchet-2011*) est de 26,54.

De plus, les accidents sont caractérisés par un faible gravité, TG=0,12 comparativement la moyenne nationale des activités du déchet égale à 1,68 (*source SNAD-2011*).

Concrètement, au sein de notre agence composée de 87 personnes, nous avons enregistré 1 accident avec arrêt.

B. LA SECURITE, CONCRETEMENT SUR VOTRE TERRITOIRE

1 Résultats sécurité de votre territoire

En 2018, nous pouvons recenser sur votre territoire :

- Aucun accident de travail avec arrêt
- Aucun accident de travail sans arrêt

2 La Sécurité sur le terrain = Pré-Requis à la sécurité

Parce que la sécurité commence avant tout par les conditions de travail, nous attachons une importance tout particulière à l'avancée des actions terrain.

Dans ce cadre, nous réalisons régulièrement des suivis terrain pour accompagner et contrôler les équipages titulaires en porte à porte et apport volontaire.

Ces suivis terrains ont permis de mettre en évidence la bonne réalisation de la collecte en sécurité, de réaliser des ajustements de consignes, de planifier des actions de formations complémentaires, mais aucun élément significatif n'a été relevé.

C. LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

1 Mieux recycler et valoriser les déchets pour contribuer aux engagements de la COP 21

La FNADE et FEDEREC, les deux organisations professionnelles des Industries de l'Environnement, du Recyclage et de la Valorisation des Déchets saluent l'accord universel sur le climat adopté lors de la COP 21 et soulignent la contribution majeure du recyclage et de la valorisation des déchets dans la lutte contre le changement climatique.

Les fédérations saluent la réelle prise de conscience, partagée par tous les acteurs, des enjeux essentiels de la question climatique, qui s'exprime à travers cet accord historique. La mise en œuvre doit maintenant se traduire par le renforcement d'actions concrètes à mener.

Au cœur de l'économie circulaire, le recyclage et la valorisation des déchets sont des leviers d'action majeurs. Le recyclage permet de produire des matières en consommant moins d'énergie et donc en émettant moins de CO₂, tout en prélevant moins de matières vierges.

La valorisation énergétique des déchets permet d'éviter le recours aux énergies fossiles, en produisant par exemple de la vapeur pour un process industriel, pour un réseau de chauffage urbain, de l'électricité verte ou du biométhane.

La Commission européenne a évalué, si le paquet Economie circulaire était mis en œuvre, les bénéfices à 450 millions de tonnes de CO₂ évitées par an, à 600 milliards d'euros le montant des économies en évitant des achats de ressources matières et d'énergie, et à 580 000 le nombre d'emplois pérennes créés. (Source FNADE, Communiqué de presse 18/12/2015)

2 Emissions de CO₂

Sur votre territoire, l'estimatif des émissions de CO₂ :

- 136 Teq CO₂ émises pour réaliser les prestations de collecte porte à porte
- 11 Teq CO₂ émises pour réaliser les prestations de collecte apport volontaire

Soit au total, 147 Tonnes équivalent CO₂ pour l'ensemble des prestations.